

Assurer la compétitivité du Canada

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU BUDGET DE 2019 | 2 AOÛT 2018

RECOMMANDATION 1 : AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ FISCALE

Que le gouvernement entreprenne une réforme complète du régime d'imposition des sociétés du Canada dans le but de créer un régime plus concurrentiel à l'échelle internationale, notamment en réduisant le taux d'imposition sur le revenu des sociétés, en introduisant la pleine dépense pour les nouveaux investissements en machines et matériel et en explorant d'autres mesures visant à réduire le fardeau fiscal des entreprises, comme l'exonération des bénéfices réinvestis.

RECOMMANDATION 2 : AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Que le gouvernement commence immédiatement à réduire le fardeau réglementaire, l'instabilité, l'incertitude et les retards induits par le gouvernement qui découragent la croissance et l'investissement des entreprises au Canada.

RECOMMANDATION 3 : APPUYER L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES POUR DEVENIR DE GRANDES ENTREPRISES

Que le gouvernement améliore l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux, limite les coûts additionnels et réduise les obstacles au commerce intérieur, et réduise les coûts et la complexité de l'observation des lois fiscales du Canada.

RECOMMANDATION 4 : AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU CANADA

Que le gouvernement réforme la reconnaissance des titres de compétences étrangers et rationalise le processus d'admissibilité des travailleurs aux subventions fédérales d'emploi et de recyclage et en élargisse l'admissibilité – en particulier à la Canada-Alberta Jobs Grant.



Le milieu des affaires de Calgary reconnaît et appuie les efforts du gouvernement pour placer la compétitivité des entreprises à l'avant-plan du budget de 2019. Nous vous remercions de l'attention que vous portez à nos recommandations.

ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

En consultation avec le milieu des affaires de Calgary, la Chambre de commerce a cerné quatre façons pour le gouvernement de faire en sorte que le Canada continue de connaître une croissance économique positive et un milieu des affaires florissant, notamment :

1. Accroître la compétitivité fiscale
2. Améliorer l'environnement réglementaire
3. Soutenir les petites entreprises – expansion des petites entreprises pour devenir de grandes entreprises
4. Améliorer la productivité de la main-d'œuvre au Canada

Bien que nos recommandations portent sur les quatre priorités décrites ci-dessus, le milieu des affaires de Calgary encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts pour améliorer l'accès au marché, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le gouvernement doit continuer à travailler à la conclusion d'un ALENA modernisé, à la suppression des tarifs douaniers et à la ratification de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste.

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ FISCALE

L'impôt des sociétés impose le fardeau économique le plus lourd par rapport à tous les autres impôts au Canada. Rendre le régime fiscal des entreprises du Canada plus concurrentiel encouragera l'investissement du secteur privé, récompensera l'entrepreneuriat et augmentera les recettes publiques en maintenant les recettes fiscales des sociétés au Canada.

Étant donné la nature internationale de l'investissement, il est important que le régime fiscal du Canada attire les capitaux plutôt que de les décourager. Le Canada n'a pas réussi à attirer des investissements des entreprises, se classant au 16^e rang sur 17 pays comparables de l'OCDE en termes d'investissements des entreprises par rapport au PIB entre 2015 et 2017. L'une des raisons du retard dans l'investissement est que le Canada n'a pas l'environnement fiscal pour les entreprises le plus concurrentiel ; 21 des 33 pays de l'OCDE ont des impôts sur le capital moins élevés que ceux du Canada.

La réforme fiscale favorable aux entreprises sur le marché libre qui a lieu dans d'autres pays développés désavantagera les entreprises canadiennes si nous n'entreprenons pas nous-mêmes des réformes concurrentielles.



En 2017, le Royaume-Uni (R.-U.), la Norvège, l'Italie, Israël et le Luxembourg ont tous réduit leur impôt sur les sociétés, et de nombreux pays développés ont annoncé leur intention de réduire leurs taux dans les années à venir. Il est important que le Canada réagisse à ces réformes internationales pour s'assurer que les entreprises canadiennes conservent leur capacité d'accéder aux capitaux, car même les réductions du taux d'imposition des petites entreprises sont étroitement liées à l'augmentation des investissements en capital.



Selon les estimations, la réduction du taux d'imposition sur le revenu des sociétés de seulement 1 % entraîne une augmentation de 2,5 % de l'investissement étranger direct.

Toutefois, la plus grande menace à la compétitivité du Canada pourrait provenir des réformes fiscales de notre plus proche voisin et allié, les États-Unis. En raison de l'adoption récente de la *U.S. Tax Cuts and Jobs Act (Loi américaine sur les réductions d'impôt et les emplois)*, le Canada n'a plus d'avantage fiscal par rapport aux États-Unis. Si l'on considère les taux et les déductions de l'impôt sur le revenu des sociétés, les taxes de vente sur les achats de capital et les autres taxes liées au capital, les États-Unis verront une baisse importante de leur taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur les nouveaux investissements. Le TEMI global des États-Unis passera de 34,6 % à 18,8 % seulement – comparativement à 20,9 % pour le TEMI du Canada. Un récent Rapport monétaire international estime que les entreprises américaines réduiront leurs investissements en capital au Canada de 6 % en raison de la seule réforme fiscale américaine.

Les entreprises ne prennent pas les décisions d'investissement uniquement en fonction des taux d'imposition, mais (comme nous le verrons plus loin), compte tenu de la taille réduite du marché canadien, de l'incertitude entourant l'accès au marché et du fardeau réglementaire croissant, l'environnement d'investissement du Canada est désavantagé.

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Un environnement réglementaire qui favorise une économie stable fondée sur des règles est essentiel à la croissance des entreprises et à l'attraction des investissements. Le gouvernement peut atteindre ses objectifs d'encourager la croissance économique et commerciale en s'assurant que les coûts associés à la conformité réglementaire ne sont pas onéreux, que les règlements sont fiables et stables, que les échéanciers sont clairs et qu'il s'abstient d'injecter de l'ingérence politique dans le processus de réglementation.

Bien que le Canada se classe 13^e sur 140 pays dans le Rapport sur la compétitivité mondiale 2015-2016 du Forum économique mondial, le Canada peut encore s'améliorer pour ce qui est du sous-classement du fardeau de la réglementation gouvernementale, actuellement au 37^e rang. Les rapports de l'OCDE font état de préoccupations similaires, selon une enquête menée auprès des dirigeants d'entreprises mondiales; le facteur le plus problématique pour faire des affaires au Canada est « l'inefficacité de la bureaucratie gouvernementale ».

L'augmentation du fardeau réglementaire a été un facteur clé qui a découragé les grands investissements en capital, en particulier dans le secteur de l'énergie au Canada. Les gouvernements fédéral et provinciaux envisagent actuellement jusqu'à 50 initiatives stratégiques et réglementaires qui pourraient miner la confiance des investisseurs dans le secteur canadien de l'énergie. En 2018, les sociétés énergétiques canadiennes doivent composer avec l'introduction de



la tarification du carbone, l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest, les nouvelles considérations relatives aux émissions en amont pour l'approbation des projets de pipelines, les normes sur le méthane et les carburants propres, ainsi que les retards et les délais d'approbation incertains pour les grands projets et les pipelines. Le milieu des affaires est extrêmement préoccupé par les répercussions possibles de l'élargissement des rôles et des processus au sein de l'Office national de l'énergie et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale sur la viabilité de futurs grands projets d'immobilisations.



Il ne s'agit pas seulement du secteur de l'énergie, le temps nécessaire pour construire l'infrastructure, construire de nouvelles installations et agrandir les sites de production et de croissance a augmenté.

L'incertitude et l'instabilité de la réglementation, les retards, l'alourdissement du fardeau et l'ingérence politique ont entraîné l'exode des investissements du Canada en « temps réel ». En 2017, le total des dépenses en immobilisations pour le pétrole et le gaz canadien a diminué de 19 % par rapport à 2016 et de 46 % par rapport à 2014. En comparaison, les dépenses en immobilisations pour le pétrole et le gaz naturel aux États-Unis l'an dernier ont augmenté de 38 % pour atteindre 120 milliards de dollars. Entre 2008 et 2016, les États-Unis ont augmenté la production de pétrole de 77 % et la production de gaz naturel de 35 % – il a fallu huit ans pour atteindre le même niveau de production, ce qui a pris 150 ans au Canada.

Lorsqu'il élabore des règlements, le gouvernement doit tenir compte de l'environnement international et veiller à ne pas nuire indûment à la capacité de l'industrie d'être concurrentielle sur la scène internationale. Nos produits font l'objet d'une demande mondiale. Le Canada possède certains des produits les plus respectueux de l'éthique et de l'environnement produits et cultivés dans le monde, mais des règlements excessifs nous empêchent d'accéder aux marchés internationaux. Le gouvernement doit intégrer l'harmonisation de la réglementation internationale afin de faciliter le commerce et les affaires à l'étranger pour les Canadiens et de rechercher une plus grande coopération en matière de réglementation dans les accords de libre-échange.

Bien que la poursuite du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain soit positive pour les entreprises, cette circonstance illustre l'importance plus large de l'incapacité du Canada d'approuver et de construire de grands projets. La confiance des investisseurs envers le Canada est menacée jusqu'à ce que les principaux problèmes de réglementation à l'origine du projet et les retards de production soient réglés.

APPUYER L'EXPANSION DES PETITES ENTREPRISES POUR DEVENIR DE GRANDES ENTREPRISES

En appuyant l'expansion et la croissance des petites entreprises, le gouvernement aidera les entreprises à réinvestir davantage dans la R et D, la formation, l'équipement et la croissance des salaires.

Le Canada s'est classé au deuxième rang sur 190 pays pour ce qui est de la facilité de démarrage d'une entreprise. 20 % de l'écart de productivité du travail avec les États-Unis est attribuable au



fait que le Canada compte plus de petites entreprises et moins de grandes entreprises qu'aux États-Unis. Au Canada, une entreprise de moins de 100 employés génère environ 500 000 \$ en activité économique, tandis que l'entreprise canadienne moyenne de 100 à 499 employés génère environ 15 millions de dollars en PIB.

Et la situation ne s'est pas améliorée depuis. Seule une infime fraction, 0,1 %, de toutes les entreprises, dépasse la barre des 100 employés, soit 40 % de moins qu'en 2001. Moins de 2 % des entreprises de taille moyenne (100 à 499 employés) deviennent de grandes entreprises, qui sont les principaux moteurs de la productivité de la main-d'œuvre, de la croissance de l'emploi et de l'efficacité des entreprises.



Il faut en faire davantage pour soutenir la croissance, notamment en réduisant la superposition des coûts qui nuit de façon disproportionnée aux petites entreprises, en collaborant avec les provinces pour harmoniser les règlements à l'échelle du Canada et en aidant les petites entreprises à accéder aux capitaux.

Un manque d'harmonisation de la réglementation entre les provinces entrave le commerce intérieur, en exigeant des normes légèrement différentes pour vendre au-delà des frontières provinciales et en rendant plus difficile pour les petites entreprises d'atteindre de nouveaux clients. Selon l'OCDE, les coûts liés à des règlements différents dans chaque province sont relativement plus lourds pour les petites entreprises, ce qui équivaut à un tarif de 15 % pour les petites entreprises, comparativement à moins de 5 % pour les grandes entreprises.

L'accès limité aux capitaux a réduit la capacité des entreprises canadiennes à prendre de l'expansion. Des données provenant du Royaume-Uni suggèrent que la dépense totale en capital peut aider les petites et moyennes entreprises à acquérir le capital dont elles ont besoin pour croître. Après l'introduction de déductions pour amortissement plus généreuses, les investissements ont augmenté de 11 %. Un environnement politique doit être établi non seulement pour aider les entrepreneurs à démarrer une entreprise, mais aussi pour soutenir les entreprises qui cherchent à accroître leur production et à prendre de l'expansion.

Le gouvernement pourrait améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux, éventuellement au moyen d'un crédit d'impôt pour les investisseurs à l'échelle du Canada, ou en collaborant avec Développement des affaires Canada afin de rendre plus de capitaux disponibles pour la croissance des petites entreprises. Nous appuyons également la recommandation de la Chambre de commerce du Canada d'établir un crédit d'impôt remboursable de 15 % aux entreprises en démarrage admissibles pour les investisseurs providentiels et de prévoir une exemption d'impôt sur les gains en capital de risque.

BÂTIR UNE MAIN-D'OEUVRE CONCURRENTIELLE

Le Canada est l'un des pays de l'OCDE les plus forts; les résultats des élèves canadiens en sciences, en mathématiques et en lecture se classant constamment parmi les cinq premiers pays de l'OCDE. Bien qu'une population canadienne très instruite constitue un avantage concurrentiel important, le gouvernement fédéral peut encore aider les entreprises à améliorer la productivité de la main-d'œuvre.

En 2019, le Canada devrait se classer au 16^e rang de tous les pays de l'OCDE pour ce qui est de la croissance de la productivité du travail depuis 2010. Malgré un consensus général et croissant



selon lequel la productivité de la main-d'œuvre canadienne doit être améliorée, l'écart avec d'autres administrations de premier plan s'est creusé dans presque toutes les provinces au cours des deux dernières décennies.

Bien qu'il y ait de nombreux facteurs qui influent sur la productivité, une préoccupation digne de mention pour de nombreuses entreprises de Calgary est l'« écart de compétences » – une inadéquation entre les compétences fournies par notre main-d'œuvre et les compétences dont les entreprises ont besoin. En 2016, 60 % des grands employeurs canadiens interrogés par le Conseil canadien des chefs d'entreprise ont déclaré que l'Alberta est la province où la pénurie de compétences est la plus persistante.



Le taux de postes à pourvoir en Alberta a augmenté au cours des deux dernières années, atteignant 2,6 %. Le taux de postes à pourvoir plus élevé peut suggérer que les entreprises ont de la difficulté à trouver des employés – ou des employés possédant les compétences nécessaires.

Pour relever le défi des compétences auquel sont confrontées les entreprises et améliorer l'intégration de la population immigrante du Canada, le gouvernement pourrait faire progresser la reconnaissance des qualifications étrangères. La population immigrante du Canada est l'une des plus scolarisées de l'OCDE, mais les immigrants courent actuellement un risque élevé d'occuper des emplois inférieurs à leur niveau de qualification formelle. Une plus grande reconnaissance des qualifications étrangères améliorerait l'accès des entreprises à des compétences plus élevées et potentiellement manquantes.

Les obstacles à la recherche et à l'emploi de talents étrangers peuvent aussi nuire à la capacité d'innovation de l'économie canadienne. 53 % des entreprises technologiques déclarent que le principal obstacle à leur croissance est de trouver et d'embaucher des gestionnaires et des cadres supérieurs expérimentés.

En plus des priorités décrites ci-dessus, le milieu des affaires veut aussi que le gouvernement trace la voie à suivre pour atteindre l'équilibre en étant discipliné dans les dépenses futures. Un budget équilibré envoie le signal que le Canada est un endroit stable pour les investissements ; les déficits persistants ajoutent à l'incertitude quant aux hausses futures des impôts pour le service et le remboursement de la dette publique.

Merci de nous avoir donné l'occasion de présenter nos recommandations sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises canadiennes. Des références sont disponibles pour toutes nos données et recommandations.

Sincères salutations,



Mme Sandip Lalli,
présidente et chef
de la direction

